

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/8

Elsan Antigel

Révision 3

Date de révision 2015-11-04

SECTION 1: Identification de	la substance/du mélange	et de la société/l'entreprise
------------------------------	-------------------------	-------------------------------

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Elsan Antigel
Autres moyens d'identification +ANTI04
Code produit MF-123

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu [SU21] Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs); [PC37] Produits chimiques de traitement de l'eau;

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Elsan Limited
Adresse Bellbrook Park,

Uckfield,

East Sussex TN22 1QF,

England

 Web
 www.elsan.co.uk

 Téléphone
 +44 (0) 1825 748200

 Télécopie
 +44 (0) 1825 761212

 Email
 sales@elsan.co.uk

 Adresse e-mail de la personne
 sales@elsan.co.uk

Adresse e-mail de la personne compétente

Fournisseur

Société

LAVI

Adresse 3 Z

3 ZI Port de Lyon Chemln de la Dombes

01700 NEYRON

France

Web www.elsan.fr

 Téléphone
 +33(0) 472 01 89 47

 Télécopie
 +33(0) 472 01 89 48

 Email
 thierryhuas@lavi.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence

+44 (0) 1825 748200

9.00 - 5.00 GMT Mon - Fri

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Risques majeurs Aucun danger important

2.2. Éléments d'étiquetage

Révision 3 **Date de révision** 2015-11-04

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrase(s) de risque Aucun danger important

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

67/548/EEC / 1999/45/EC

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Glycérine (Glycérine (aérosols de))		56-81-5	200-289-5		50 - 80%		
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	603-085-00-8	52-51-7	200-143-0		0 - 0.1%	Xn; R21/22 Xi; R37/38-41 N; R50	M=10

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification	Facteur M.
Glycérine (Glycérine (aérosols de))		56-81-5	200-289-5		50 - 80%		
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	603-085-00-8	52-51-7	200-143-0		0 - 0.1%	Acute Tox. 4: H312; Acute Tox. 4: H302; STOT SE 3: H335; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Acute 1: H400;	M=10

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.		
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.		
Contact avec la peau	(Se) laver immédiatement abondamment avec de l'eau et du savon.		
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Boire 1 à 2 verres d'eau. Ne jamais rien donner par voie buccale à une		
	personne inconsciente.		

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.	
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.	
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.	
Ingestion	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.	

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.	
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.	
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.	
Ingestion	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.	

Informations générales

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.



Révision 3 **Date de révision** 2015-11-04

5.3. Conseils aux pompiers		
	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère néces	ssaire.
Informations supplémentaires		
	Aucune information supplémentaire disponible.	
SECTION 6: Mesures à pren	ndre en cas de dispersion accidentelle	
6.1. Précautions individuelles, é	quipement de protection et procédures d'urgence	
	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser un équip individuelle approprié.	pement de protection
6.2. Précautions pour la protection	on de l'environnement	
	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter de renvers ne présente pas de danger.	ser à nouveau le produit si cela
6.3. Méthodes et matériel de cor	nfinement et de nettoyage	
	Absorber avec un produit absorbant inerte. Balayer. Transférer dans étiquetés, pour élimination. Nettoyer abondamment à l'eau la zone c	
6.4. Référence à d'autres section	ns	
	Pour élimination, voir rubrique 13.	
Informations supplémentaires		
	Aucune information supplémentaire disponible.	
SECTION 7: Manipulation et	stockage	
7.1. Précautions à prendre pour	une manipulation sans danger	
	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone d	e travail soit bien ventilée.
7.2. Conditions d'un stockage sú	ûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	
	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les refermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Con boissons, y compris ceux pour animaux.	
Conditionnement approprié	Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit fra	ais et bien ventilé.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particular	ulière(s)	
	En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 a pas d'autres utili stipulées.	isations spécifiques sont
Informations supplémentaires		
	Aucune information supplémentaire disponible.	
SECTION 8: Contrôles de l'e	exposition/protection individuelle	
8.1. Paramètres de contrôle		
	_	
	Se reporter à la section 8.2 pour de plus amples informations.	
8.1.1. Valeurs limites d'expositio	n	
Glycérine (Glycérine (aérosols de))	VME ppm: -	VME mgm3: 10
ue))	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: -
	FT No: -	
8.2. Contrôles de l'exposition		
8.2.1. Contrôles techniques	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.	



Révision 3 **Date de révision** 2015-11-04

8.2. Contrôles de l'exposition 8.2.2. Mesures de protection Porter des vêtements de protection. individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Protection des yeux / du En cas d'éclaboussement, porter : Lunettes de protection réglementaires. visage Protection de la peau -Gants résistants aux produits chimiques. Protection des mains Protection respiratoire Pas nécessaire normalement. Risques thermiques Pas de données disponibles 8.2.3. Contrôles d'exposition donnée non disponible. liés à la protection de l' environnement Contrôles de l'exposition donnée non disponible. professionnelle Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État Liquide **Couleur** bleu clair **Odeur** Inodore

Seuil olfactif Sans objet.

pH 6 - 8

Point de fusion Sans objet.

Point de congélation donnée non disponible

Point d'ébullition donnée non disponible

Point d'éclair Sans objet.

Taux d'évaporation donnée non disponible

Limites d'inflammabilité Sans objet.

Pression de vapeur donnée non disponible

Densité de vapeur Sans objet.

Densité relative 1.12 - 1.16 (H2O = 1 @ 20 °C)

Liposolubilité donnée non disponible

Coefficient de partage donnée non disponible

Température d'auto-ignition Sans objet.

Viscosité donnée non disponible

Propriétés explosives Sans objet.

Propriétés comburantes Sans objet.

Solubilité Miscible dans l'eau

9.2. Autres informations

Conductivité donnée non disponible donnée non disponible donnée non disponible donnée non disponible Sans objet.

Benzene Content Teneur en plomb
COV (composants organiques volatiles)

SECTION 10: Stabilité et réactivité



Révision 3 **Date de révision** 2015-11-04

10.1. Réactivité	
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
10.2. Stabilité chimique	
	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.3. Possibilité de réactions da	ngereuses
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
10.4. Conditions à éviter	
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
10.5. Matières incompatibles	
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
10.6. Produits de décomposition	n dangereux
	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
Informations supplémentaires	
	Aucune information supplémentaire disponible.
SECTION 11: Informations t	oxicologiques
11.1. Informations sur les effets	toxicologiques
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
11.1.2. Mélanges	•
	donnée non disponible.
11.1.3. Les informations relative	s aux dangers
	I
	Pas de données disponibles.
11.1.4. Informations toxicologiq	'
11.1.4. Informations toxicologiq 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	'
	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588
	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305
	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie 11.1.8. Symptômes liés aux car	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles. actéristiques physiques, chimiques et toxicologiques
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie 11.1.8. Symptômes liés aux car 11.1.9. Effets différés et immédi	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles. actéristiques physiques, chimiques et toxicologiques donnée non disponible.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie 11.1.8. Symptômes liés aux car	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles. actéristiques physiques, chimiques et toxicologiques donnée non disponible. ats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie 11.1.8. Symptômes liés aux car 11.1.9. Effets différés et immédi 11.1.10. Effets interactifs	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles. actéristiques physiques, chimiques et toxicologiques donnée non disponible. ats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée donnée non disponible. donnée non disponible.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie 11.1.8. Symptômes liés aux car 11.1.9. Effets différés et immédi	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles. actéristiques physiques, chimiques et toxicologiques donnée non disponible. ats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée donnée non disponible. donnée non disponible.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie 11.1.8. Symptômes liés aux car 11.1.9. Effets différés et immédi 11.1.10. Effets interactifs	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles. actéristiques physiques, chimiques et toxicologiques donnée non disponible. ats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée donnée non disponible. donnée non disponible.
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol 11.1.5. Classe de danger 11.1.6. Critères de classification 11.1.7. Informations sur les voie 11.1.8. Symptômes liés aux car 11.1.9. Effets différés et immédi 11.1.10. Effets interactifs 11.1.11. Absence de données s	Voie dermique chez le rat DL50: >2000 Voie orale chez le rat DL50: 305 Par inhalation chez le rat CL50/4 0.588 h: Non dangereux. donnée non disponible. s d'exposition probables Pas de données disponibles. actéristiques physiques, chimiques et toxicologiques donnée non disponible. ats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée donnée non disponible. donnée non disponible. donnée non disponible.



Révision 3

	Date de révision 2015-11-04
11.1.13. Autres informations	,
	Pas de données disponibles.
Informations supplémentaires	
	Aucune information supplémentaire disponible.
SECTION 12: Informations	écologiques
12.1. Toxicité	
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol	Daphnies CE50/48h: 1.4000 mg/l Algues CI50/72h: 2.8000 mg/l Poisson CL50/96h: 41.2000 mg/l
12.2. Persistance et dégradabili	té
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
12.3. Potentiel de bioaccumulat	ion
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
12.4. Mobilité dans le sol	•
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
12.5. Résultats des évaluations	<u>'</u>
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
12.6. Autres effets néfastes	
	Aucune donnée disponible sur ce produit.
Informations supplémentaires	
	Aucune information supplémentaire disponible.
SECTION 13: Considération	s relatives à l'élimination
Informations générales	
3	Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
Méthodes d'élimination	1
	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
Élimination du conditionnement	<u>'</u>
	Les contenants doivent être recyclés en conformité avec la législation nationale et les réglementations environnementales.
Informations supplémentaires	
	Aucune information supplémentaire disponible.
SECTION 14: Informations r	relatives au transport
14.1. Numéro ONU	
	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
14.2. Nom d'expédition des Nat	ions unies
	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
14.3. Classe(s) de danger pour	le transport
	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
14.4. Groupe d'emballage	
	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.
14.5. Dangers pour l'environner	nent
	Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.



Révision Date de révision 2015-11-04

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnemen

Règlements

RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission. Le tensioactif (s) dans cette préparation respecte (nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Informations supplémentaires

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision	Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :. 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008. 2 - Pictogrammes de danger. 2 - Mention d'avertissement. 2 - Conseil de prudence: Prévention.			
	2 - Conseil de prudence: Intervention.			
	2 - Conseil de prudence: Élimination.			
Texte des phrases de risques	R21/22 - Nocif par contact avec la peau et par ingestion.			
présentées en Section 3	R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau.			
	R41 - Risque de lésions oculaires graves.			
	R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.			
Toyto dos montions de denger	Agute Toy 4: H202 Neelf on eas d'ingestien			

Texte des mentions de danger présentées en Section 3

Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion. Acute Tox. 4: H312 - Nocif par contact cutané.

Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

STOT SE 3: H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Acute 1: H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations



Révision 3

Date de révision 2015-11-04
Informations supplémentaires

ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.



